

## CHARTRE RESTAURATION SCOLAIRE

Chèr(e) élève,

Le temps du déjeuner est pour toi l'occasion de passer un moment privilégié de découverte, de plaisir et pour apprendre à vivre en collectivité.

Tu as assez de temps après ou avant le repas pour jouer avec tes ami(e)s.

Mes devoirs en tant qu'élève	Les devoirs de l'adulte
<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Je me lave les mains avant et après le repas.</li> <li>◆ Je me range en rang par deux.</li> <li>◆ Je rentre dans le calme, je ne cours pas, je ne pousse pas, je ne crie pas.</li> <li>◆ Je respecte mes camarades et les adultes.</li> <li>◆ Je ne joue pas avec la nourriture.</li> <li>◆ Je respecte le matériel et les locaux.</li> <li>◆ Je mange dans le calme.</li> <li>◆ Je goûte à tout.</li> <li>◆ Je n'utilise pas mes jeux à table.</li> <li>◆ Je reste assis tout au long du repas.</li> <li>◆ Je ressors dans le calme.</li> <li>◆ Je n'oublie pas la politesse « bonjour, merci, s'il vous plait, au revoir... »</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Il fait respecter la discipline.</li> <li>◆ Il aide les enfants à manger dans de bonnes conditions.</li> <li>◆ Il s'engage à traiter de manière égale chaque enfant.</li> <li>◆ Il incite les enfants à goûter à tout et à découvrir de nouvelles saveurs.</li> <li>◆ Il doit respecter les enfants et les écouter.</li> <li>◆ Il parle aux enfants comme il souhaite qu'ils lui parlent.</li> </ul>

Si je ne respecte pas ces règles, je serai sanctionné.

Les parents seront avertis par courriel selon le barème suivant :

- 1er avertissement : rappel oral et courrier aux parents.**
- **2nd avertissement : rappel oral à l'enfant, convocation des parents.**
- **3e avertissement : exclusion de deux jours de la restauration scolaire**
- **4e avertissement : exclusion d'une semaine de la restauration scolaire**
- **5e avertissement : exclusion définitive pour l'année scolaire.**

**\* Toutes atteintes à l'intégrité physique d'un adulte : exclusion d'une semaine avec effet immédiat.**